

N°52

Objet :

VERSEMENT DE
SUBVENTIONS
D'ÉQUIPEMENT D'ÉQUILIBRE
À LA RÉSIDENCE
AUTONOMIE GEORGES
POMPIDOU – EXERCICES
2025 ET 2026

Rapporteur :

M. le Maire

Date de la Séance :

3 JUIN 2026

Date de la Convocation :

28 MAI 2026

Date d'affichage de la
convocation :

28 MAI 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 3 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Camille VAUR, Patrick METOIS, Katell LANDIER, Thierry HERRMANN, Céline CHASSIN, Baptiste KHUN, Abdelyamin DERRADJI, Sarah SABOURIN, Jean-François DEMAREZ, **Maire-Adjoint,**

Evelyne BEAUDICHON, Jacques TANGUY, Romain LASSERRE, **Conseillers Municipaux Délégués,**

Yves FUZET, Gisèle BLANC, Martin DESSAIGNES, Fatiha YAHIAOUI, Marie-Ange BONINE, Abdelkader ZYAN, Valentin GUILLAUME, Maeva CRUZ, Theanmolée ARUNAKIRIDAS, Laëtitia FARHAT-BERNARD, Grégory SANCHEZ, Louis-Armand VIREY, Stéphane PICHARD, Carlos LOPES, Catherine SCAGNI, Ingrid ROUSSEL, **Conseillers Municipaux.**

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Annie DEBRAY-GYRARD	pouvoir à	Jacques TANGUY
Suzanne JAUNET	pouvoir à	François DAZELLE
Roger TENNEREL	pouvoir à	Evelyne BEAUDICHON
Clarisse BONARO	pouvoir à	Gisèle BLANC
Jessica DORLENCOURT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY
Mourad MERGUI	pouvoir à	Carlos LOPES

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Evelyne BEAUDICHON

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 29

Membres représentés : 06

Membres absents : 00

VOTE :

UNANIMITE

CONSEIL MUNICIPAL DU 03/06/2026

N°52

OBJET : VERSEMENT DE SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT D'ÉQUILIBRE À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE GEORGES POMPIDOU – EXERCICES 2025 ET 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
VU le budget primitif 2025 de la ville d'Achères,
VU la délibération n°39 du 14 avril 2026 relative au vote du budget primitif 2026,
VU les reports de crédits 2025 repris au BP2026,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Ressources et cadre de vie du 26/05/2026

Considérant la nécessité de régulariser le versement de la subvention d'équilibre 2025 pour un montant de 50 000€,

Considérant le projet de rénovation énergétique de la Résidence Georges Pompidou et le besoin de sécuriser son plan de financement par une subvention d'équipement de 620 000 € au titre de 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : DECIDE de verser une subvention d'équipement de 50 000 € à la Résidence Autonomie Georges Pompidou au titre des reports de crédits de l'exercice 2025.

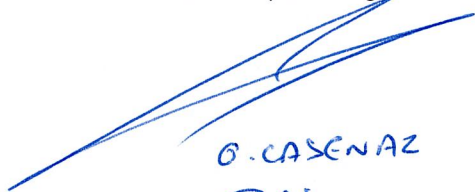
ARTICLE 2 : DECIDE de verser une subvention d'équipement de 620 000 € à la Résidence Autonomie Georges Pompidou au titre de l'exercice 2026 pour le projet de réhabilitation thermique de celle-ci.

ARTICLE 3 : PRECISE que l'ensemble de ces crédits, soit un total de 670 000 €, est inscrit au budget 2026.

Fait et délibéré à Achères, le 3 juin 2026

- Certifié exécutoire (Art. L2131-1 du CGCT)

Le 12/06/2026
Pour le Maire et par délégation


O. CASENAZ
PC



Pour extrait conforme,

Le Maire
François DAZELLE

